



PRÉFET DE VAUCLUSE

La Sous-Préfète d'Apt

Apt, le 14 février 2019

Monsieur [REDACTED]

A la suite de votre transmission à M. le Préfet de Vaucluse de la requête de [REDACTED] l'association « La Tour d'Aigues Pour Tous », au sujet du PLU de la commune de La Tour d'Aigues, les services de la direction départementale des territoires, saisis sur cette affaire et après analyse du dossier de PLU, ont apporté les éléments de réponse suivants :

Sur le fonds, l'association met en avant une consommation foncière excessive prévue par le PLU. Elle s'appuie pour cela sur les avis des personnes publiques associées, notamment ceux de l'État et du Conseil Départemental.

- Impacts négatifs du déplacement du stade

L'avis de l'État sur le PLU arrêté, en date du 16 mars 2018, a mis en évidence une consommation importante de l'espace agricole, en particulier pour le projet de déplacement du stade municipal, pour lequel un emplacement de 7 ha était réservé. Ainsi, l'État a émis un avis favorable au projet de PLU sous réserve de différer ce projet de stade (affiché pour un horizon à moyen terme) dans le cadre d'une procédure d'évolution ultérieure du PLU, considérant que son implantation mérite une analyse approfondie (solutions alternatives à étudier), avec une emprise plus limitée.

A ce jour, dans le PLU approuvé, la commune a fait le choix de maintenir ce projet, avec une surface légèrement réduite (5,7 ha au lieu de 7 ha) mais sans justification sur le choix d'implantation ou son emprise. Sans élément pragmatique plus précis sur le projet communal, l'emplacement réservé paraît disproportionné pour répondre aux seuls besoins du stade.

Par ailleurs, même si ce point n'a pas été soulevé par l'association, l'inscription de ce secteur en tant que STECAL pose un problème de procédure dans le sens où il n'a pas été soumis à l'avis de la CDPENAF, ce qui est contraire au code de l'urbanisme.

Ces deux points ont été relevés dans le cadre du contrôle de légalité et font donc partie des observations adressées au maire le 20 décembre 2018.